



# Ne employé seul

Ne est employé seul dans quatre cas.

## → Cas 1 : le « ne » explétif

Le NE explétif est un adverbe. Il sert à remplir la phrase, il ne change pas le sens de la phrase. Il est introduit par les conjonctions :

*avant que, de peur que, de crainte que, à moins que*

Et certains verbes :

*avoir peur, redouter, éviter, empêcher, ne pas douter, etc. mmm!*

### Exemples :

*Sortez **avant que** je **ne** me fâche !  
Je me suis dépêché **de peur qu'**il **ne** pleuve.  
Nous leur avons téléphoné **de crainte qu'**ils **n'**aient oublié notre rendez-vous.  
Prends ce livre **à moins que** tu **ne** l'aies déjà.*

*J'**ai peur qu'**ils **n'**aient compris.  
Je **crains qu'**elle **ne** soit absente.*

Le « ne » explétif peut toujours être supprimé :

### Exemples :

*Je me suis dépêché de peur qu'il pleuve.  
Nous leur avons téléphoné de crainte qu'ils aient oublié notre rendez-vous.  
Prends ce livre à moins que tu l'aies déjà.  
Sortez avant que je me fâche !  
J'ai peur qu'ils aient compris.  
Je crains qu'elle soit absente.*

→ **Cas 2** : ne est employé seul avec les verbes « cesser de, pouvoir, oser et savoir quand ils sont suivis d'un infinitif. Les phrases sont alors à la forme négative.

### Exemples :

*Il ne pourra le faire sans votre accord. (= Il ne pourra pas le faire sans votre accord.)  
Je n'ose vous dire ce que je ressens à cet instant. (= Je n'ose pas vous dire ce que je ressens...)  
Elle ne sait quand il reviendra. (= Elle ne sait pas quand il reviendra.)*



*Je ne cesse de penser à tout cela. (= Je ne cesse pas de penser à tout cela.)*

➔ **Cas 3 : lorsque ne suit un SI conditionnel**

**Exemples :**

*Si je ne me trompe...  
Si ne ne m'abuse...*

Ces exemples ont une valeur négative.

➔ **Cas 4 : ne est employé seul dans certaines expressions**

**Exemples :**

*Qu'à cela ne tienne !  
Ne t'en déplaie, je viendrai quand même !*

